



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4697>

Où trouver mon identifiant de vote ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -

Élections

Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2014

**professionnelles
du 27/11 au 4/12/2014**

JE VOTE SNES

JE VOTE FSU

SNES Dijon

Où trouver mon identifiant de vote ?

Votre identifiant est un code de 4x4 caractères (lettres et/ou chiffres).

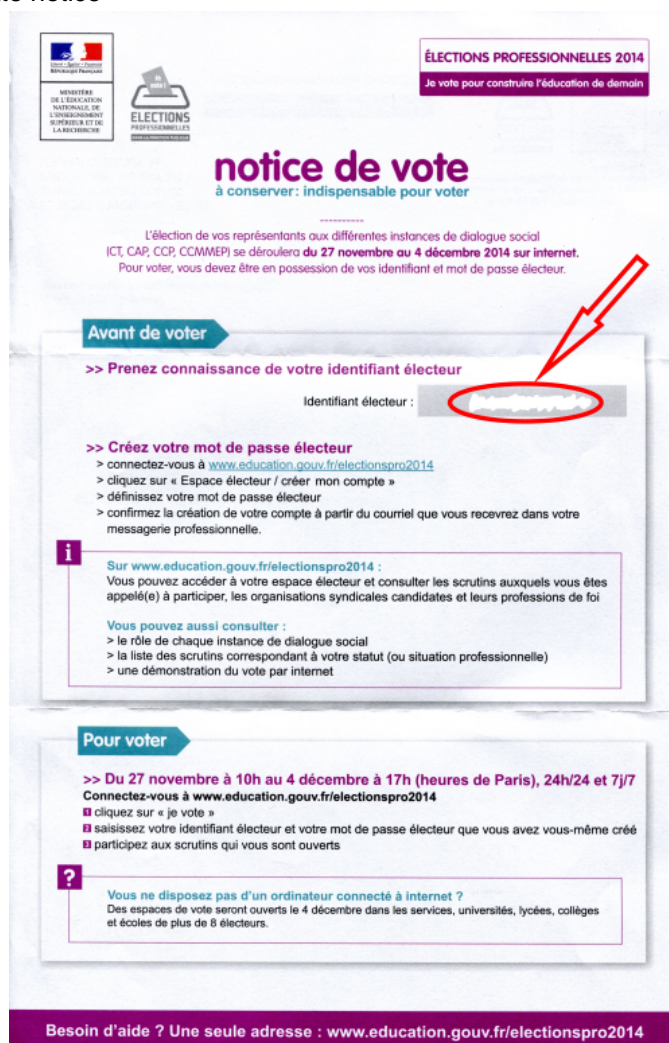
Vous pouvez le trouver à deux endroits :

- ▶ sur votre [notice de vote](#),
- ▶ sur votre [espace électeur](#).

Sur votre notice de vote

Vous avez dû recevoir, entre le 4 et le 14 novembre 2014, votre notice de vote.

Votre identifiant figure sur cette notice



Sur votre espace électeur

Accédez à votre espace électeur.

Le pavé 3 qui figure dans votre espace électeur vous permet de récupérer votre identifiant.

Où trouver mon identifiant de vote ?

3 | Mon Identifiant électeur

Je n'ai pas reçu ou j'ai égaré mon identifiant électeur :
[Obtenir mon identifiant](#)
À PARTIR DU 6 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 17H, HEURE DE PARIS

J'ai été victime du vol de mon identifiant électeur :
[Demander un nouvel identifiant](#)
À PARTIR DU 6 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 26 NOVEMBRE 9H, HEURE DE PARIS

Cliquez sur "Obtenir mon identifiant".

Vous devez alors choisir sur quel vecteur vous souhaitez recevoir votre identifiant :

- ▶ sur votre adresse mail personnelle
- ▶ sur votre téléphone portable

Saisissez 2 fois votre adresse mail personnelle ou votre numéro de téléphone portable (copié / collé impossible) et cliquez sur "Envoyer" (en haut à droite de votre écran). Vous recevez alors l'information

Par courriel – sur une adresse personnelle

Adresse de messagerie personnelle :

Exemple : nom@email.fr

Confirmation de l'adresse :

Par SMS

Numéro de téléphone portable :

France métropolitaine : 06 XX XX XX XX ou 07 XX XX XX XX
Reste du monde : 00 suivi de l'indicatif pays et de votre numéro.

Confirmation du numéro :

ATTENTION !

- ▶ L'adresse mail saisie ne peut pas être une adresse professionnelle.
- ▶ Une adresse mail ne peut être utilisée qu'une seule fois pour recevoir un identifiant.
- ▶ Un numéro de téléphone ne peut être utilisé qu'une seule fois pour recevoir un identifiant.

Dans chacun des cas, vous recevrez sur votre messagerie professionnelle un mail vous informant que votre identifiant vous a été envoyé. Ce mail vous donne l'adresse mail ou le numéro de téléphone sur laquelle ou lequel

Où trouver mon identifiant de vote ?

l'envoi a été fait.